

63.—Fusions des banques canadiennes depuis 1867<sup>1</sup>.

Banques absorbantes.	Banques absorbées.	Date. <sup>2</sup>
Bank of Montreal.....	Exchange Bank, Yarmouth, N.-E.....	13 août 1903
	People's Bank of Halifax, N.-E.....	27 juin 1905
	Ontario Bank.....	13 oct. 1906
	People's Bank of New Brunswick.....	15 avril 1907
	Bank of British North America.....	12 oct. 1919
	Merchants Bank.....	20 mars 1922
Canadian Bank of Commerce.....	Molesons Bank.....	20 janv. 1925
	Gore Bank.....	19 mai 1870
	Bank of British Columbia.....	31 déc. 1900
	Halifax Banking Co.....	30 mai 1903
	Merchants Bank of P.E.I.....	31 mai 1906
	Eastern Townships Bank.....	29 fév. 1912
Bank of Nova Scotia.....	Bank of Hamilton.....	31 déc. 1923
	Union Bank of P.E.I.....	1 <sup>er</sup> oct. 1883
	Bank of New Brunswick.....	15 fév. 1913
	The Metropolitan Bank.....	14 nov. 1914
Royal Bank of Canada.....	The Bank of Ottawa.....	30 avril 1910
	Union Bank of Halifax.....	1 <sup>er</sup> nov. 1910
	Traders Bank of Canada.....	3 sept. 1912
	Quebec Bank.....	2 janv. 1917
	Northern Crown Bank.....	2 juill. 1918
Imperial Bank of Canada.....	Union Bank of Canada.....	31 août 1925
	Niagara District Bank.....	21 juin 1875
Standard Bank of Canada.....	Western Bank of Canada.....	13 fév. 1909
	Sterling Bank of Canada.....	31 déc. 1924
Banque d'Hochelega <sup>3</sup> .....	Banque Nationale.....	30 avril 1924
Bank of New Brunswick.....	Summerside Bank.....	12 sept. 1901
	Merchants Bank.....	22 fév. 1868
Merchants Bank of Canada.....	Commercial Bank of Canada.....	1 <sup>er</sup> juin 1868
	Commercial Bank of Windsor.....	31 oct. 1902
Union Bank of Halifax.....	The Northern Bank.....	2 juill. 1908
	Crown Bank of Canada.....	2 juill. 1908
Northern Crown Bank.....	United Empire Bank.....	31 mars 1911
	La Banque Internationale du Canada.....	15 avril 1913

<sup>1</sup>Les banques absorbantes énumérées dans la dernière partie de ce tableau n'existent plus aujourd'hui.

<sup>2</sup>Les dates données ci-dessus, depuis 1900, sont celles de l'arrêté ministériel autorisant la fusion.

**Caisses d'épargne de l'Etat et autres.**<sup>1</sup>—Il existe deux catégories distinctes de caisses d'épargne gouvernementales au Canada: la caisse d'épargne postale, administrée par le ministère des Postes, et la caisse d'épargne de la Puissance, rattachée au ministère des Finances. La première fut créée par la loi des Postes de 1867 (31 Vict., chap. 10), dans le but "d'encourager la petite épargne et de donner à chaque déposant la garantie de l'Etat pour le remboursement de son dépôt, en capital et intérêt." Au 31 mars 1926, on comptait 1,365 bureaux de caisses d'épargne postales et 79,178 déposants, ainsi qu'on le verra par le tableau 65. Quant aux caisses d'épargne de la Puissance, elles sont administrées par le ministère des Finances; les unes, établies dans les principales cités du Canada sont directement gérées par l'adjoint au Receveur général et les autres, existant dans certaines villes des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, ont des gérants nommés par décret ministériel; les statistiques relatives à ces dernières sont contenues dans le tableau 66 et celles embrassant les deux catégories font l'objet du tableau 67.

<sup>1</sup> Le gouvernement de la province d'Ontario a inauguré des caisses d'épargne provinciales payant 3 p. c. sur tous les dépôts reçus, lesquels sont remboursables à vue. Cette institution fonctionne depuis environ quatre ans; en octobre 1925, ses clients, au nombre de 90,000 à 100,000, lui avaient versé \$20,000,000; elle comptait 15 bureaux, ouverts principalement dans la région ouest de la province. La province se sert de ces fonds pour les besoins du gouvernement, au lieu de recourir à l'émission d'emprunts.

Une institution similaire fonctionne au Manitoba, où 4 ou 5 succursales de la caisse d'épargne provinciale, détenaient en septembre 1925 approximativement \$15,000,000, confiés par environ 45,000 déposants.